



FNAC Info

Bulletin mensuel interne d'information de la

Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs

MESSAGE DU PRESIDENT

Le printemps pointe le bout de son nez ! Il se caractérise par le renouveau de la nature, l'éclosion des bourgeons et la floraison des plantes, le réveil des animaux hibernants et le retour des hirondelles. Il favorise la prise de conscience de la nouvelle vie qui mène vers l'expansion. Or, l'arbre le plus emblématique du printemps est sans équivoque le bouleau.

Notre "boulot" consiste à mettre tout en œuvre pour que notre Fédération fleurisse dans le même sens que nos plantations. Notre saison 2017 - 2018 doit suivre le chemin du développement.

Je gage que l'équipe qui m'entoure se mettra à l'ouvrage au quotidien pour aboutir à l'objectif que nous nous sommes fixé le 10 mars 2016 : donner toute crédibilité à notre Fédération.

Les cérémonies vont s'enchaîner dans les semaines et mois à venir. Nous savons que chaque chasseur à pied conserve jalousement notre histoire et nos traditions de notre magnifique subdivision d'arme. Aussi, je compte sur vous pour que le devoir de mémoire soit représenté par nous les "chasseurs", là où notre place est attendue.

Amitiés chasseur.
René WATRIN

Rappeler Important

Pour les deux revues, le Cor de chasse ou Le FNAC Infos , nous vous demandons de vouloir nous transmettre les articles ainsi :
- un fichier en mode Word et non PDF
- les photos jointes en mode JPEG avec légendes.



FNAC Info N° 77

Mars 2017

Sommaire :

- Fédération
- A retenir
- Rendez-vous programmés
- Communication
- Rappel
- Cotisations
- Mémorial des Chasseurs
- Boutique
- In mémoriam
- Information chancellerie

Directeur de rédaction :
René WATRIN

Infos-Communication :
Yvick HERNIOU

Réalisation :
Thierry GUYON

Crédits photos :
- 27^{ème} BCA - 3^{ème} Cie
- 16^{ème} BC
- Thierry GUYON

Contact :
webmaster@bleuJonquille.fr



FEDERATION

Dates à retenir :

02.03.2017 : AG de la Société des Amis du Musée des Chasseurs, à 10 h salle Costa de Beauregard
03.03.2017 : AG des Anciens du 29^{ème} BCP (section Alsace) "307"
03.03.2017 : AG DB de Wissembourg "308"
04.03.2017 : AG "Solférino" amicale des anciens chasseurs du Cher "208"
04.03.2017 : AG SB Bordeaux "1002"
04.03.2017 : AG SB St Dié des Vosges "431"
05.03.2017 : AG SB de Maine et Loire "2403"
05.03.2017 : AG SB Nancy "410"
09.03.2017 : **Conseil Fédéral**
11.03.2017 : AG DB de Troyes et de sa région "509"
12.03.2017 : AG SB de Pithiviers "204"
12.03.2017 : AG SB d'Orléans "203"
18.03.2017 : AG SB Dijon et de la Côte d'Or "1501"
18.03.2017 : AG DB de la région de Saverne "305"
19.03.2017 : AG SB de la Haute Meurthe "435"
19.03.2017 : AG DB d'Alsace
19.03.2017 : **Cérémonie de Modane**
26.03.2017 : AG des DB de la Corrèze "901"

COMMUNICATION

Les présidents régionaux et présidents d'Amicales **avaient jusqu'au 15.12.2016** pour remettre au secrétariat de la FNAC **les fiches signalétiques**.

Nous vous rappelons qu'il nous faut **impérativement** nous transmettre les deux pages, l'une avec les dates des commémorations de Sidi-Brahim et de vos AG pour l'année 2017, ainsi que la composition de votre bureau. Merci.

- 1210 manque la page de votre bureau.
 - 103, 425, 1104 manque la page des dates.
-

Rappel :

Pour un souci d'efficacité et de coordination, tous les courriers doivent impérativement être adressés à l'adresse suivante :

**Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs
Château de VINCENNES
avenue de Paris
94306 VINCENNES cedex**

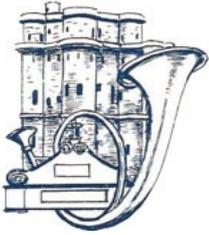
Et que les courriels doivent être adressés à l'adresse suivante :

secretairefnac@bleujonquille.fr

seule adresse de notre FÉDÉRATION



Mémorial des Chasseurs



Ce musée se situe dans l'enceinte du château de Vincennes. L'entrée se trouve à l'extrême gauche du Pavillon du Roi.

Il est ouvert tous les mercredis, de 14h00 à 17h00, et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 14h00 à 17h00.

L'entrée est gratuite.

samc@bleujonquille.fr

Le 11 février, la 3^{ème} compagnie du 27^{ème} BCA, était en mission SENTINELLE à Paris. Mais même loin de ses montagnes, elle a su rester proche de ses racines...

C'est ainsi que le capitaine Clément a procédé à une remise de galons dans le TOMBEAU DES BRAVES, au fort de Vincennes. Un lieu chargé d'Histoire et de traditions des chasseurs, rappelant l'épopée de la SIDI BRAHIM!

Une remise de galons unique que ces chasseurs ne sont pas prêt d'oublier.



Le 15 février à 13 h 30, visite de 40 jeunes chasseurs avec leurs cadres du 16^{ème} B.C. - structures du château, démonstrations d'armes anciennes, salle des Emblèmes, musée, Tombeau des Braves

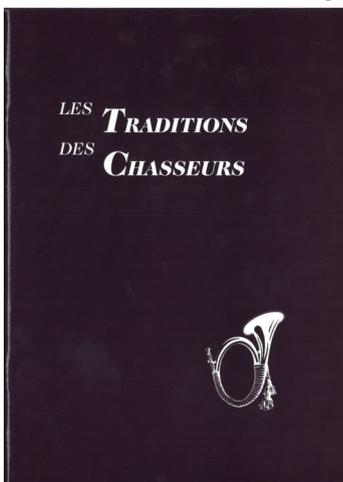


Les amicales de Chasseurs, les amicalistes ou non, peuvent cotiser et adhérer comme membre individuel à la S.A.M.C.

Montant : 20 €uros/annuels

BOUTIQUE

Plaquette « Les traditions des chasseurs »



~~11€~~ 6€

Franco de port

Commande par mail
achats@bleujonquille.fr

Ou en passant par la boutique en ligne
<http://bleujonquille.fr>

In Mémoriam

AMICALE DES ANCIENS CHASSEURS A PIED, ALPINS, PORTÉS, MÉCANISÉS, AÉROPORTÉS ARDÈCHE-DRÔME "LES DIABLES BLEUS"

Un fidèle compagnon vient de nous quitter



Après notre 1^{er} Vice-président Robert MALLAN, décédé en décembre 2016, c'est notre fidèle et l'un de nos plus anciens porte-fanions Gilbert CARICHON qui vient de nous quitter à l'âge de 88 ans.

Gilbert avait servi au 20^{ème} BCP à FREUDENSTADT d'octobre 1949 à décembre 1950 au titre des TOA . Adhérent à l'amicale depuis 1995 il assistait depuis à toutes nos manifestations et était très défenseur de nos traditions chasseurs et s'insurgeait parfois du mauvais comportement des porte-drapeaux au cours des cérémonies officielles.

Fidèle aussi à son VERCORS natal où tout jeune, à LACHAPELLE il avait échappé aux atrocités des allemands déferlant sur ce prestigieux massif, haut lieu de la résistance. Caché dans les rochers, à l'âge de 15 ans, près de la ferme familiale, une mitraillette entre ses mains, il a vécu cette tragique période.

Célibataire endurci, l'amicale perd un de ses membres des plus attachants tant par le contact qu'il avait avec l'ensemble de nos adhérents, que par son esprit d'équipe et son humour qui le faisait apprécier de tous. Je n'oublierai pas son entier dévouement à notre amicale. Il m'adressait souvent de longues correspondances pour me tenir au courant de ses activités de porte-fanion.

Maxime NOUGIER, Président de l'amicale



INFORMATION CHANCELLERIE

Les présidents de région ainsi que les amicales qui en sont dépourvue, viennent de recevoir les dossiers de proposition pour la chancellerie, promotion 2018.

Ces dossiers doivent être établis pour le 01 JUIN 2017 afin d'être validés aux différents niveaux. Faire Attention aux dates, il n'y aura pas de rattrapage !

Pour ceux qui n'auraient pas encore reçu ces directives, merci de bien vouloir le signaler au chancelier Daniel FAVARD par mail chancelier@bleuJonquille.fr ou par tel au 06 14 38 17 18.

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR L'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS.

Ces nouvelles dispositions proposées par le chancelier, validées par le président national ainsi que la majorité des conseillers fédéraux, ont pour but de :

- Faciliter l'accès aux différentes distinctions, pour des amicalistes actifs qui sont de plus en plus âgés.
- Valoriser plus encore, la fonction de porte-fanion chasseur, en lui offrant la possibilité d'accéder à la médaille d'Argent avec rosette dans des délais plus court.
- Valoriser la fonction de porte-fanion non chasseur (il y en a de plus en plus) en lui offrant la possibilité d'obtenir la décoration bronze ou argent non chasseur avec palme porte fanion bronze ou argent. Ceux-ci ne peuvent obtenir l'argent avec rosette.
- Récompenser les nombreux sympathisants, qui participent activement et financièrement, à la vie des amicales, par la création d'une médaille d'argent pour non-chasseur.

Si les délais changes, les conditions d'obtention ne changent pas.

- Faire vivre l'esprit chasseur et s'investir.
- Participation active aux différentes activités de l'amicale, régionale, nationale.
- Impérativement être déclaré et cotiser à l'amicale, et par le biais de votre amicale, à la Fédération Nationale.
- Pour la décoration d'argent avec rosette, être abonné au cor de chasse.

PROMOTION NORMALE : Soit 17 ans mini pour atteindre la rosette

RECOMPENSE	CONDITIONS D'ATTRIBUTION
Diplôme d'honneur fédéral	2 ans minimum d'activité au sein de l'amicale
Médaille de bronze	4 ans minimum après l'obtention du DHF
Médaille d'argent	6 ans minimum après l'obtention de la médaille de bronze
Médaille d'argent avec rosette	5 ans minimum après l'obtention de la médaille d'argent Doit obligatoirement être abonné au cor de chasse

PROMOTION PORTE FANION CHASSEUR : Soit 13 ans mini pour atteindre la rosette

RECOMPENSE	CONDITIONS D'ATTRIBUTION
Diplôme d'honneur	2 ans minimum d'activité au sein de l'amicale
Médaille de bronze 1 palme	2 ans minimum après l'obtention du DHF
Médaille de bronze 2 palmes	2 ans minimum après l'obtention de la médaille de bronze PF-1P
Médaille d'argent 1 palme	2 ans minimum après l'obtention de la médaille de bronze PF-2P
Médaille d'argent 2 palmes	2 ans minimum après l'obtention de la médaille d'argent PF-1P
Médaille d'argent avec rosette	3 ans minimum après l'obtention de la médaille d'argent PF-2P Doit obligatoirement être abonné au cor de chasse

PROMOTION PORTE FANION - NON CHASSEUR :

Soit 15 ans mini pour atteindre l'Argent 2 Palmes

Cette distinction est réservée uniquement au porte-fanion en titre ou à son remplaçant

<i>RECOMPENSE</i>	<i>CONDITIONS D'ATTRIBUTION</i>
Lettre de reconnaissance fédérale	3 ans minimum d'activité au sein de l'amicale
Médaille de bronze sympathisant 1 palme	3 ans minimum après l'obtention de la LRF
Médaille de bronze sympathisant 2 palmes	3 ans minimum après l'obtention de la médaille de bronze PF-1P
Médaille d'argent sympathisant 1 palme	3 ans minimum après l'obtention de la médaille de bronze PF-2P
Médaille d'argent sympathisant 2 palmes	3 ans minimum après l'obtention de la médaille d'argent PF-1P

Cas spécifique du porte-fanion : Cette médaille doit être demandée uniquement pour les camarades assurant effectivement les fonctions de porte-fanion, tout amicaliste qu'il soit chasseur, ou non chasseur, déjà titulaire de la médaille de bronze ou d'argent et remplissant les fonctions de porte-fanion, peut être présenté comme porte-fanion, s'il remplit les conditions d'ancienneté dans cette fonction. Pour éviter le rejet du dossier, le formulaire de proposition sera à renseigner de façon précise.

Le porte-fanion récompensé dans sa filière et qui la quitte, n'étant plus porte-fanion, peut continuer à être candidat dans la filière promotion normale, ou promotion sympathisant. Dans ce cas ce sera sans palmes, sauf celles déjà acquises.

Qu'il soit chasseur ou non chasseur, Il est rappelé que la médaille de porte fanion n'est pas cumulable avec la médaille fédérale normale ou avec la médaille de sympathisant.

SYMPATHISANT : Soit 12 ans mini pour atteindre l'Argent

<u>RECOMPENSE</u>	<u>CONDITIONS D'ATTRIBUTION</u>
Lettre de reconnaissance fédérale	3 ans minimum d'activité au sein de l'amicale
Médaille de bronze Sympathisant	3 ans minimum après l'obtention de la LRF
Médaille d'argent Sympathisant	6 ans minimum après l'obtention de la médaille de bronze

